

Bienvenue dans les mises à jour d'AGRINFO numéro 52. Ce numéro fait le point sur les dernières autorisations européennes relatives aux résidus de médicaments vétérinaires et aux additifs alimentaires. Il présente également les nouvelles propositions en cours de discussion visant à réduire les limites maximales de résidus de pesticides pour le carbendazime et le thiophanate-méthyle sur certains agrumes, mangues et papayes. Enfin, nous donnons un aperçu du dernier rapport sur les lots agroalimentaires importés qui ne sont pas conformes aux règles de l'UE.

Les hydrocarbures d'huile minérale (MOH) issus du pétrole se retrouvent dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire à partir de l'environnement ou lors de la récolte, du transport ou de la transformation. Ces substances peuvent présenter des risques pour la santé des consommateurs. Par conséquent, en 2027, l'UE introduira de nouvelles règles pour limiter la présence d'MOH dans les aliments. Pour en savoir plus et vous préparer à ces nouvelles règles, vous pouvez vous inscrire à l'un de nos webinaires qui se tiendront les 19, 23 et 24 juin.

AGRINFO fournit un service d'information régulier qui vous tient au courant de l'évolution des politiques, des réglementations et des normes de l'UE ayant un impact potentiel sur les chaînes de valeurs agricoles dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Vous trouverez ci-dessous des liens vers notre site web à l'adresse agrininfo.eu/fr, où nous présentons des résumés clairs des changements récents et à venir, ainsi que des recommandations de mesures à prendre par les entreprises ou les autorités pour se conformer aux nouvelles règles. Si vous avez besoin de plus d'informations, les acteurs de la chaîne agro-alimentaire, bénéficiaires du programme, peuvent nous contacter via le service [Posez une question](#) à AGRINFO*.

NOUVEAUTÉS

Événements



Webinaires AGRINFO

Nouvelles règles de l'UE sur les hydrocarbures d'huiles minérales dans les aliments : **19, 23 ou 24 juin**, choisissez votre langue/fuseau horaire préféré(e)

[S'inscrire](#)

Nouveaux règlements ou politiques en cours d'élaboration



LMRs de pesticides

L'UE envisage la réduction des LMR à 0,01 mg/kg pour les produits suivants:

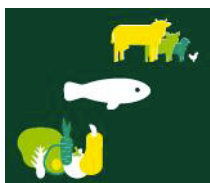
- [carbendazim](#) sur les oranges, les pamplemousses, les mangues et les papayes
- [thiophanate-méthyl](#) sur les oranges, les pamplemousses, les mandarines, les mangues et les papayes

Nouveaux règlements entrant en vigueur et dates d'application



Sécurité sanitaire

- L'UE fixe des LMR pour le **kétoprofène** dans les produits d'origine animale (ruminants, porcs, chevaux) - applicable à partir du 24 juin 2025
- L'UE ajoute cinq **substances biologiques "non chimiques"** à la liste des substances pharmacologiquement actives autorisées chez les animaux producteurs d'aliments - applicable à partir du 24 juin 2025



Additifs alimentaires

EU autorises flavourings Naringenin and 2-methyl-1-(2-(5-(p-tolyl)-1H-imidazol-2-yl)piperidin-1-yl)butan-1 – applies from **25 June 2025**

[Lire](#)

Rapports



Contrôles officiels

Dernier rapport de l'UE concernant les denrées alimentaires jugées non conformes à la législation européenne

[Lire](#)

*Le service ASK AGRINFO/Posez une question à AGRINFO est disponible pour les abonnés travaillant pour les autorités publiques, les associations sectorielles ou les organisations d'agriculteurs dans les [pays cibles](#) d'AGRINFO.



Le programme AGRINFO est mis en œuvre par le COLEAD et financé par l'Union européenne. Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du COLEAD et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE.

AGRINFO vous tient au courant de l'évolution des politiques, réglementations et normes de l'UE ayant un impact sur le commerce agroalimentaire. Il fournit des résumés clairs aux partenaires commerciaux des pays à revenu faible et intermédiaire sur le "quoi, pourquoi et quand" des changements récents et à venir, ainsi que sur les actions nécessaires pour s'adapter aux nouvelles règles.

> [S'abonner aux mises à jour de l'AGRINFO](#) <